



www.sedlj.ca

Le Synergique

Vos nouvelles syndicales

Volume 18 # 7 Le 18 mars 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Afin de répondre à la question que plusieurs se posent, RIEN, il ne se passe rien aux tables de négociation depuis notre rencontre syndicale du mois de janvier dernier. À part un mandat pour des rencontres exploratoires d'échanges et de discussions avec les représentants des enseignants, aucun autre mandat n'a été donné aux représentants patronaux pour régler la négociation de la convention collective. Des rencontres à une table restreinte avant la Relâche nous ont permis d'espérer, sans plus. À ce jour, pour nous les enseignants, il y a encore une fin de non-recevoir du gouvernement de nos propositions d'allègement de tâche et de baisse de ratio et les demandes patronales, dont le décloisonnement de la tâche, demeurent des incontournables. Les solutions que nous proposons pour faire face à la désertion de la profession, à la surcharge de travail et au manque de ressources restent lettre morte et se butent à une fin de non-recevoir du gouvernement. Tout se passant comme si la négociation nationale avec les employés de l'État ne faisait pas partie des priorités du Premier ministre et ce, un an après l'échéance de la convention collective.

Rappelons-nous les belles paroles du ministre Roberge, que les enseignants allaient signer la convention collective le sourire aux lèvres.

Rappelons-nous les promesses électorales du gouvernement Legault d'améliorer les services à la population. Rappelons-nous que c'est le gouvernement Legault qui a refusé notre demande de repousser la négociation du secteur public au début de la pandémie. Ce n'était pas de gaieté de cœur que nous avons voté ces cinq jours de grève, mais c'était notre façon d'exprimer que le mépris, ça suffit! Nos représentants les utiliseront au moment jugé opportun, s'il n'y a pas d'avancées significatives dans les prochaines semaines.

Avant de terminer, je me permets de vous donner quelques éléments d'informations sur divers sujets qui nous préoccupent localement. Après une révision de notre plan d'action en janvier dernier, nous avons déposé l'état des résultats aux personnes déléguées le 16 mars dernier. Également lors de cette rencontre, la délégation du Syndicat au Congrès de la CSQ de juin 2021 a été adoptée (voir l'article à ce sujet). De plus, nous amorçons les diverses étapes menant à l'affectation 2021-2022 par le processus de demandes de congés pour l'an prochain; les calendriers scolaires 2021 se retrouvent sur notre site internet et celui du Centre de service. Enfin, nous continuons de nous assurer que la gestion des congés et que les consignes sanitaires de l'employeur sont conformes à ce que recommandent le ministère et Santé publique.

Sur ce, à bientôt, à très bientôt!

Nicole



NOUVEAU SITE WEB ★

****RENOUVELLÉ et REVAMPÉ**** Allez le découvrir au www.sedlj.ca



APPEL DE CANDIDATURES



Cette année encore, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) souhaite obtenir la collaboration de la Fédération (FSE) en vue de recruter, parmi les membres des syndicats affiliés, des personnes qui pourraient occuper l'un des sièges à titre de membre du CSE ou de l'une de ses commissions.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à communiquer avec Nicole au Syndicat afin d'avoir des informations complémentaires ou pour compléter le formulaire de mise en candidature **au plus tard le 26 mars 2021 à 12 h**. Ce dernier doit être accompagné du curriculum vitae abrégé ou plus complet et à jour de la personne candidate.

Le point sur l'équité salariale

À tous les cinq ans, le Conseil du trésor (CT) a l'obligation d'évaluer le MAINTIEN de l'équité salariale. Lors de cette évaluation, il doit analyser si des événements complexifiant la profession ont été omis ou non reconnus par l'employeur lors de l'évaluation des emplois. Voici un bref résumé de l'état de la situation de ce dossier :

Maintien 2010 :

- Le processus en cours, la CNESST en est à la phase 3 sur 4 de son enquête;
- La CNESST doit évaluer TOUTES les catégories d'emploi (même celles n'ayant pas fait l'objet de plaintes);
- La FSE-CSQ avait jusqu'au 12 février 2021 pour répondre.

Maintien 2015 :

- Le CT a refusé la conciliation;
- Début de l'enquête après le traitement des plaintes 2010; l'enquête devrait être en 2022.

Maintien 2020

- La FSE-CSQ est en préparation à l'affichage du maintien 2020 et à la mise en place de travaux visant à documenter le dépôt éventuel d'une plainte de conformité.
- La conciliation pourrait s'amorcer au début de l'année 2022 et l'enquête pourrait débuter à la fin de l'année 2022.



Congrès CSQ – Juin 2021

Le Congrès est l'autorité suprême de la Centrale des syndicats du Québec; il détermine les Statuts, les grandes lignes d'action et priorités. Le contexte de la pandémie a obligé les représentants à revoir les modalités du congrès prévu en juin 2021; six scénarios ont été évalués et après plusieurs heures de discussions, il fut convenu de le tenir de façon virtuelle, avec une durée plus courte (sur 3 jours au lieu de 4).

Selon les Statuts, le Syndicat (SEDJ-CSQ) a la possibilité de déléguer sept personnes au congrès CSQ qui se tiendra les 28, 29 et 30 juin 2021. Le 16 mars dernier, les personnes déléguées ont adopté la délégation suivante: Mmes Marie-Audrey Dumais, Janick Tremblay, Line St-Gelais et Nicole Émond, MM Armand Gaudreault et Claude Bradet. **Une place est encore disponible, avis aux intéressés!**

Équipe des rédacteurs :
Nicole, Claude et Carolyne



Pour nous joindre :
418-695-1609 ou visitez www.sedlj.ca



Les demandes de congés

DATE LIMITE : mercredi le 14 avril 2021 à 16h00

Nous pouvons vous aider pour effectuer toute demande de :

- congé sans traitement;
- congé sabbatique à traitement différé;
- retraite progressive;
- changement de champ ou de discipline.



Prenez note que l'employeur vous fait parvenir dans votre boîte de courriel le 11 mars dernier, ses modalités d'encadrement des congés 2021-2022.



N.-B. : POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT QUI A COMPLÉTÉ UNE ANNÉE EN VOIE DE PERMANENCE ET QUI DÉSIRE UN CONGÉ SANS TRAITEMENT, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AVANT DE FAIRE UNE DEMANDE.

Congé pour obligations familiales

La loi sur les Normes du travail (LNT) prévoit qu'un salarié peut s'absenter du travail pendant 10 journées par année pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de son conjoint, ou en raison de l'état de santé d'un parent ou d'une personne pour laquelle le salarié agit comme proche aidant.

- Ce type de congé sera pris à même votre banque de congé maladie annuelle pour les six premiers jours.
- Plusieurs jurisprudences sont venues baliser ce type de congé; pour plus de détails, consultez votre Syndicat.

Gagnez du temps!

- > Accédez à votre **relevé de participation numérique**.
- > Activez le **mode numérique** et adhérez aux **notifications** dès maintenant.
- > Recevez un **avis** aussitôt que votre relevé sera disponible.



Connectez-vous!

Votre gouvernement

Retraite Québec

B A B I L L A R D

**PORT DU CHANDAILS
À TOUS LES JEUDIS**



PAYES D'ÉTÉ 2021

Pour le personnel enseignant permanent et en voie de permanence du secteur Jeunes :

Les QUATRE versements prévus à l'été 2021 seront divisés pour faire CINQ payes d'été (5 versements à 80 % au lieu de 4 versements à 100 %)

**DEMANDES DE
CONGÉS POUR
2021-2022 !!!**

**Vous avez jusqu'au
14 avril 2021 à 16 h
Pour faire parvenir
votre demande !**

La Personnelle - Service unique, protections adaptées pour vos assurances auto et habitation

En 1986, la CSQ et La Personnelle signent la première entente d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise au Québec !

Depuis cette époque, les membres de la CSQ ont accès à des tarifs de groupe exclusifs et de protections personnalisées pour leurs assurances.

Un régime d'assurance qui a fait ses preuves depuis 35 ans :

- Près de 100 000 polices vendues
- Près de 10 M\$ versés en ristourne
- Plus de 51 000 assurés, dont 1 863 depuis 1986

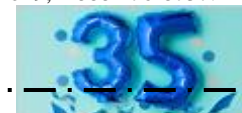


Demandez une soumission et faites, vous aussi, partie de l'histoire !

⇒ 1 888 476-8737

⇒ csq.lapersonnelle.com

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Ce courriel vous est transmis par la CSQ au nom de La Personnelle, située au 6300, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, Québec, G6V 6P9, 1 888 476-8737.



35 ans de partenariat avec la CSQ



Faites partie de l'histoire!

